

Information

Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.

A titre d'information, la prochaine réunion du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra le :

Mardi 29 avril 2025, à 14h30
Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
ZA grande île Nord – 491 Rue des Pins
05230 CHORGES

Conformément au règlement intérieur, cette réunion est proposée **en présentiel ou en distanciel**, les éléments de connexion via un lien teams seront adressés sur demande. Les votes se feront au scrutin public organisé par appel nominal des délégués du comité syndical en visioconférence.

L'ordre du jour est le suivant :

I. Affaires Générales

- 1.1 Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 26 février 2025
- 1.2 Adhésion de la commune de Savines Le Lac à la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau de chaleur ou de froid » de Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05
- 1.3 Modification de l'annexe aux statuts à la suite de l'adhésion de la commune de Savines Le Lac à la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau de chaleur ou de froid » de Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05
- 1.4 Convention de mise à disposition de locaux
- 1.5 Convention pour devenir membre de l'Observatoire transfrontalier des Communautés Energétique (INVECE)

II. Ressources Humaines

- 2.1 Modification du tableau des effectifs

III. Finances

- 3.1. Décision modificative n°2 au budget général
- 3.2. Dédommagement de la commune de Montgenèvre
- 3.3. Appel d'offre pour le Marché de Maintenance et d'exploitation de la chaufferie Biomasse de Veynes

IV. Transition énergétique

- 4.1. Modification de la Convention générale SyME Rénov'
- 4.2. Réseau de chaleur – plan de financement pour la réalisation d'une étude solaire thermique pour le réseau de chaleur situé sur la commune de Montgenèvre
- 4.3. Réseau de chaleur – Procès-verbal transfert réseau de chaleur de la commune de Veynes à territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
- 4.4. Centrale hydroélectrique – projet de Ceillac
- 4.5. Plan bornes – modification du plan de financement du second Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE 2)
- 4.6. Création de la commission hydrogène au sein de Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05

V. Questions Diverses

le 10 AVR. 2025

Le Président,
Jean Claude DOU

